



## Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-six, le 5 mai à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le 29 avril 2026 s'est réuni à la mairie de SAINT-HERBLAIN sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Simon BRUNEAU, Sarah TENDRON, Myriam GANDOLPHE, Christian TALLIO, Elodie COUTURIER, Bernard GAUTIER, Isabelle LE SOMMER, Evelyne ROHO, Gérald CRESPEL, Michelle DEQUIDT PICOT, Marie DE NUCHEZE, Philippe BUTTAZZONI, Alexandra JACQUET

### ÉTAIT EXCUSÉ :

Jérôme SULIM

### EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION :

Martine LE BAIL, Patrick MOREAU

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

**DÉLIBÉRATION 2026-05-21**

**OBJET : ADOPTION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Hôtel de ville  
BP 50167  
44802 Saint-Herblain  
Cedex  
T 02 28 25 20 00  
[saint-herblain.fr](http://saint-herblain.fr)

## DÉLIBÉRATION 2026-05-21

### OBJET : ADOPTION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Rapporteur : Bertrand AFFILÉ

En vertu des dispositions de l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration du CCAS établit son règlement intérieur.

Le règlement définit l'organisation et le fonctionnement interne du Conseil d'Administration du CCAS dans le respect des règles préalablement fixées par les articles L.123-4 à L.123-9 et R123-1 à R123-38 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il peut à tout moment, faire l'objet de modifications par délibération du Conseil d'Administration.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'adopter le règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS annexé à la présente délibération.

**Le Conseil, après délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité.**


Pour ampliation,

La secrétaire de séance



Delphine BERTHELOT

Le Président du CCAS



Bertrand AFFILÉ